

Le métier de documentaliste – 2^{ème} édition

Préface

En cette ère de mondialisation et alors que nous sommes en plein cœur de la société du savoir, nous arrive cette deuxième édition du *Métier de documentaliste*. Par rapport à la première édition – déjà un « best-seller » dans toute la Francophonie – celle-ci est destinée à nous rejoindre encore davantage.

Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy ont en effet revu et enrichi grandement leur texte. Il fallait bien entendu mettre à jour les éléments touchant aux aspects techniques : comme nous le savons tous, dans ce métier de documentaliste l'innovation évolue à un rythme tout à fait effarant. Pensons par exemple à l'incontournable Internet qui, depuis les quatre ou cinq dernières années qui nous séparent de la première édition, a pris une importance extraordinaire dans l'exercice quotidien de notre métier. Les auteurs ont fait avec brio ces ajustements, nous livrant ainsi un précieux ouvrage de référence que ce soit pour les nouveaux venus dans le métier, ou pour les plus expérimentés qui se doivent de se garder à jour.

Outre les aspects techniques, les deux auteurs ont mis à jour bien des éléments de leur ouvrage concernant les autres aspects de cette société de l'information en mutation. Que l'on pense par exemple aux aspects légaux (droit d'auteur, droit de prêt, etc.). Le lecteur y trouvera les mises au point qui s'imposaient.

Les auteurs en ont aussi profité pour compléter bien souvent les définitions des concepts de base ou encore les discussions les concernant. Cela réjouira les enseignants comme moi qui cherchent toujours pour leurs étudiants des lectures leur permettant de partir du bon pied.

De par sa couverture du sujet et aussi par la vision très ouverte sur le monde, ce livre est plus que jamais bienvenu. Car même si l'ouvrage conserve une place importante à la réalité française de la documentation, j'ai constaté que les auteurs insistaient davantage sur les préoccupations européennes et internationales en sciences de l'information.

C'est pourquoi je pense que le livre d'Accart et Réthy constitue un excellent « textbook » comme nous l'entendons en Amérique du Nord. Le genre d'ouvrage qu'on se procure dès sa sortie et qu'on garde près de soi dans son lieu de travail préféré... et dont on achète aussi la nouvelle édition car une bonne partie de l'information qu'il contient constitue notre « actualité professionnelle ».

Parlant de profession et de métier, il est vrai que l'appellation documentaliste ne « résonne » pas de la même manière dans tous les pays francophones. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce livre concerne tous les professionnels de l'information (documentalistes, bibliothécaires, archivistes, etc.) et l'orientation qu'on y trouve en est une de convergence.

À l'EBSI (École de bibliothéconomie et des sciences de l'information), cette convergence ne fait plus aucun doute depuis nombre d'années. Nous formons des spécialistes de l'information aptes à travailler dans tous les milieux. Nous avons tendance à considérer qu'il n'y a qu'un seul métier, avec bien entendu des spécialités différentes.

Et ce métier, comme le disent si bien les auteurs, se définit par ses valeurs professionnelles, qui sont à peu de chose près les mêmes d'un pays à l'autre. Ces valeurs – et j'aime bien la conclusion du livre sur ce sujet –, ces valeurs sont importantes et constituent des guides pour une société meilleure. Il faut donc veiller à les préserver, tout en ne freinant pas le développement, il va de soi. Le nouveau *Métier de documentaliste* va tout droit dans cette direction.

C'est justement ce que j'apprécie dans cet ouvrage : il nous raccroche à cette même réalité professionnelle qui nous unit, à ces mêmes valeurs qui nous inspirent, à ces mêmes changements qui nous préoccupent. Que ce soit au Mali, au Québec, en Belgique ou ailleurs, il faut souhaiter que cet ouvrage soit lu et son contenu partagé par tous les Francophones. Ainsi nous nous rapprocherons davantage et serons plus à même de faire valoir à travers le monde notre expertise professionnelle.

Réjean SAVARD
Université de Montréal
Montréal, octobre 2003.